



Archives de l'Etat IV page 266.

Monsieur mon Frere,

Puis que je vous ay parced nant sur la resolution de  
 Nos<sup>res</sup> Estates Françoises sur la Reformation des officiers de  
 la Justice et des ~~autres~~ de sapreurs specifiques dans le  
 Art. de la Paix de Munster, je me suis obligé de vous dire que  
 Messieurs d'Hollande n'approuvent nullement la resolution  
 ne aussi le placard du <sup>qui adonne occasion de</sup>  
 prendre cette resolution pour parvenir a l'instance de nos Ministres  
 d'Eglise a lad. Reformation. Je sçay que ces Messieurs d'Hollande et  
 d'ont les ordres de la liberte de la l'authorite publique par  
 mi ces difficultez. Je vous serois hier au soir sur le sujet  
 du dessein du Prince de Galles, et ne sçay si on la grande haste je me  
 suis ass<sup>ez</sup> <sup>bien</sup> expliqué. On leur donne esperance de pouvoir establir le  
 Roy par la main Escossoise. Elle est entre en Angleterre avec seclat  
 et celle des Anglois se oppose, et peut ~~être~~ la troubler. Ils sont pour  
 nir a une bataille selon tout apparence et dieu dispose le milieu  
 de la fin du dessein du Prince de Galles. S'ils sont batuz les Escos.  
 lois l'ed. dessein est tari tout a fait. Car en Escosse ils sont divisez  
 en factions et le Marquis d'Argyle avec ses adheurs est le plus  
 fort au moins pour le faciliter si on ne leur en  
 verra du secours. Car d'ordinaire le parti du duc d'Argyle a pour  
 son secours en Escosse. Il seroit donc expedient d'attacher leurs  
 ment des armées qui ne peuvent durer long temps sans voir aux  
 mains. Je m'afflige de voir mesme d'attacher de quel peu d'ed. Prince  
 procedez et que son Conseil a si peu regard a sa qualite. Les affai  
 res sont en un ~~est~~ et pour tant il convient d'attendre afin de  
 ne frasser le chemin a une plus grande combustion de sa ruine. Peut estre  
 que par le traité prochain avec le Roy sera minus que l'esperance  
 de la paix pour quoi agir en raillant le huy de la na  
 ture. On voit souvent plus qui d'ordinaire prend. Il vaudra  
 avoy a temps pour faire mentir une nouvelle confusion.  
 Deus proleum tuum Regida, et iustitiam tuam filio Regis

Je suis  
Monsieur mon Frere

Vostre humble & tendre  
aff<sup>ection</sup> frere  
D. de Wilhem

Hug. 37.

Ala 25 de 75. 1648. (on haste n'ayant en  
aucun des autres occasions de servir  
qu'on est d'ordinaire)



*[Faint, illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or Latin, covering the majority of the page.]*

Si j'avois seu d'avoir encores tant de temps com m'stapprenois par la lettre de vis  
ma qu'on m'a l'etter par m's moi pas tant precipite avous seains avec elle l'impetio  
selle de comp'asion leguette de vous plaina de cern, sachant d'ailleurs que c'est plus  
maître proprement de moi p'idi. Mais ayant en un peu de temps d'attente j'en  
fuss com m'st apprenant de vous acquies. J'en suis fache contre mon parent. Lequel m'  
m'a ost p' de quel m'ost de p'idi ma l'etter.



Myn Heer

Myn Heer van Turbchem Ridder  
Raddes Secretaris van sin  
Hocheyt

Groeninge of dan  
Chris.

